

15/09 : UN NOUVEL EXECUTIF POUR L'OFFICE DE TOURISME DU COTENTIN

Le 2ND Conseil communautaire organisé le 3 septembre dernier, a été rythmé par les désignations des élus qui porteront la voix du Cotentin dans les organismes extérieurs et les instances publiques (représentation de l'agglomération auprès de 45 structures distinctes) et notamment au sein de l'Office de Tourisme du Cotentin. Ce mardi 15 septembre, la SPL de Développement Touristique a tenu son 1^{er} Conseil d'Administration suite au renouvellement de ses membres dans l'enceinte du Château de Saint-Pierre-Eglise.

Organisé en deux temps distincts, la matinée avait pour finalité de présenter aux nouveaux membres, les grands axes de la stratégie touristique du Cotentin et sa déclinaison autour de 5 orientations, rappeler le fonctionnement de la structure (nb de BIT, équipements en gestion, agents et budget). La matinée s'est achevée avec l'intervention à vocation prospective de

Jean-Luc BOULIN, Consultant en Tourisme pour évoquer les nouvelles tendances en la matière. L'après-midi a été, quant à elle, consacrée à l'élection du nouveau Président(e) de la SPL et des Vice-Présidents.

-Le Tourisme, compétence phare :

L'agglomération du Cotentin est compétente pour la promotion du Tourisme depuis sa création en janvier 2017. La stratégie touristique dont la mise en œuvre est confiée à l'Office de Tourisme du Cotentin a été approuvée par les élus communautaires en février 2019 et repose sur deux grands axes stratégiques :

-Positionner le Cotentin comme une grande destination touristique européenne en révélant au plus grand nombre la qualité exceptionnelle de notre territoire et stimuler l'activité économique touristique toute l'année ;

-Partager cette ambition avec l'ensemble des parties prenantes, à savoir : les professionnels du secteur, habitants et élus. Elle vise également à conquérir de nouvelles parts de marchés et créer de la valeur pour le Cotentin.

Le Président, David MARGUERITTE a souhaité conforter la politique de développement touristique et amplifier

son action. A cet effet, il a renforcé la place de cette compétence stratégique au sein des délégations de l'exécutif communautaire en créant une seconde délégation dédiée à la Mer, au Nautisme et au Rayonnement du Cotentin confiée à Manuel MAHIER. Cette désignation vient en complément de la délégation donnée à Odile THOMINET, en charge de la valorisation du Patrimoine et des Equipements Touristiques et de Loisirs.

« L'ambition maritime que je souhaite porter viendra étayer un Cotentin plus fort et plus attractif sans jamais perdre de vue que nous ne vivons pas au bout du monde mais que nous sommes au bord d'un monde. Nous avons un des plus beaux territoires au monde et nous pouvons en être fiers. De nos plages étendues en passant par le sentier des Douaniers ou nos paysages bocagers, le Cotentin possède une identité forte et unique. La mer, le littoral et le nautisme sont des enjeux essentiels pour le rayonnement et le développement économique de notre territoire. Nous l'avons vu ces dernières semaines avec l'engouement autour de la Drheam Cup. Des événements comme celui-ci ou l'arrivée de la Rolex Fastnet Race l'an prochain, doivent-nous servir pour assoir notre image de territoire maritime».

-L'Office de Tourisme : rappel des missions et de la gouvernance de la SPL

La mise en œuvre de la politique touristique est confiée à l'Office de Tourisme Intercommunal (constitué sous statut de SPL). Cette structure créée le 1^{er} janvier 2018 (issue de la fusion des 10 Offices du Tourisme et du Pays d'Accueil Touristique

préexistants) agit en véritable bras armé pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire. Elle a pour objet de promouvoir et développer l'offre et l'attractivité touristique à l'échelle locale, nationale et internationale, ainsi que l'animation touristique.

Ses principales missions :

- Exercer les missions d'office de tourisme telles que définies par le Code du Tourisme : 20 BIT (Bureaux d'Information Touristique), accueil hors les murs, accueil au terminal croisière...
- Assurer la gestion, l'exploitation et la commercialisation d'équipement touristique: le Moulin Marie Ravenel, le Phare de Carteret ;
- Prendre en charge des animations et manifestations touristiques : Plantes et saveurs d'Automne (5 et 6 sept. dernier), Campagn'art...
- Réaliser des études et missions répondant aux besoins du développement et de la promotion du tourisme, de son organisation, des besoins d'animation du territoire, ainsi que pour le compte de ses actionnaires : schéma du développement de la randonnée ;
- Les actionnaires de la SPL ont également la possibilité de lui déléguer des compétences et actions dans la mesure où celles-ci relèvent bien de son objet social (accueil de l'Escale de l'Hermione en 2019).

La gouvernance de l'Office de Tourisme du Cotentin est composée de 18 membres administrateurs.

> La Communauté d'agglomération du Cotentin, actionnaire majoritaire à hauteur de 64,7% (11 membres) ;
> les villes de Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Vaast-la-Hougue, La Hague, Barneville-Carteret et la Communauté de Communes de la baie du Cotentin, chacune actionnaire, à hauteur de 5,9% (5 membres) ;
> 21 communes, formant une Assemblée Spéciale, également actionnaires à hauteur de 0,28% chacune (1 membre) ;
> Pour l'administrateur non-actionnaire représentant les socio-professionnels (1 membre), Eric PELLERIN.

David MARGUERITTE, Président de l'agglomération du Cotentin a été élu à l'unanimité Président du Conseil d'Administration et également Président Directeur Général (PDG) de la SPL à l'issue des élections. A cette occasion, il a, en premier lieu, adressé ses sincères remerciements à Geneviève GOSSELIN-FLEURY, ex-Présidente de la SPL pour l'ensemble du travail accompli et a déclaré : « *La compétence Tourisme est au cœur des ambitions de l'agglomération. C'est le sens de la présidence que j'entends conduire. Une structure qui détient un ancrage territorial fort. Le Cotentin a beaucoup de potentialités à faire-valoir, il doit être identifié comme une destination de 1^{er} choix. Je souhaite également développer l'attractivité touristique comme source d'identité avec son caractère maritime* ».

6 V-P ont également été désignés :
-Karl DUPONT (1^{er} V-P à la Communauté de communes de la Baie du Cotentin) ;
-David LEGOUET (Maire de Barneville-Carteret) ;

-Manuela MAHIER (V-P à l'agglomération en charge de la Mer, du Nautisme et du Rayonnement) ;
-Odile THOMINET (V-P en charge du Patrimoine et des Equipements Touristiques et de Loisirs) ;
-Stéphanie RIES (Présidente de l'Assemblée Spéciale élue par le Comité Stratégique avant la tenue du CA de la SPL) ;
-Gilbert DOUCET (Maire de St-Vaast-La-Hougue).

En parallèle des élections des V-P, Yves ASSELINE (V-P à l'agglomération en charge de la Concertation, Relation Citoyenne) a été désigné délégué aux Grands Projets.

-Chiffres clés de la saison touristique :

-La **fréquentation** est qualifiée d'**encourageante** malgré une quasi absence de clientèle étrangère au regard du contexte sanitaire. Elle s'illustre notamment par un taux de fréquentation qui semble au rendez-vous pour les équipements phares du territoire. Les chiffres relatifs au visitorat des sites et lieux emblématiques du Cotentin ne sont pas encore disponibles, mais les retours des professionnels sont positifs.

Cette fréquentation ne se vérifie pas dans le nombre de nuitées enregistrées dans les hébergements du territoire (sources déclaration de la Taxe de Séjour). En effet, la majorité des touristes a privilégié des solutions de type résidences secondaires, séjours dans les cercles familiaux, plutôt que les canaux d'hébergement traditionnels.

En effet, le nombre de nuitées dans les hôtels est en baisse car les touristes ont opté pour des solutions individuelles

telles que les gîtes et l'hébergement de plein-air (campings).

-Sollicitation des BIT (12 ouverts de juillet à août) : **43 245 sollicitations** (tous supports confondus : en face à face, téléphone, mail, courrier, accueil hors les murs, etc.) contre 43 453 sollicitations sur le même périmètre et période. Les pratiques des touristes restent comparables à celles de l'année précédente, la fréquentation des BIT reste bonne ;

-Dispositif d'accueil hors les murs (nouveau 2020) : **1 288 visiteurs** ont été renseignés en 2020 ;

-Opération de rebond « Chèque Cotentin », dispositif abondant l'initiative de Latitude Manche pour encourager la consommation d'offre de loisirs du territoire : **8 928 chèques émis** au profit de **1 330 familles** qui ont profité aux partenaires locaux : commerces, restaurants et sites et lieux de visites.